

UFC Que Choisir Vallée de Montmorency

PV de l'AG 2008 (26 mars 2009)

Début de l'AG

Monsieur CIMA, ouvre la séance à 20h15

Mme DARGNAT fait le décompte des présents et représentés : 14 présents + 61 pouvoirs

Rapport moral

-Avant tout M CIMA tient à dire un grand merci à deux membres du CA dont nous regrettons fortement le départ :

M GODDE, qui assure les permanences avec efficacité, est muté sous d'autres cieux ;

Mme CIMA, qui assure aussi efficacement les permanences a été élue présidente du syndicat SYNEP-CFE-CGC et, à ce titre, ne peut plus être membre de notre CA. Par contre rien ne l'empêche de continuer à assurer les permanences lorsque ses fonctions lui en laisseront le loisir.

- Montant des cotisations : 22€ par an

- Abonnement au "Consommateur du 95" : 4€ par an

- Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation : 194

Actions, enquêtes, représentation

1-Suites de l'action nationale « obésité », action à laquelle nous avons activement participé fin 2007 avec : prise de contact avec la municipalité de St Gratien, distribution de tracts devant une école, conférence de presse, action en direction des députés...

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernier bulletin de 2008, si l'action a été reprise dans les médias et par les politiques (propositions de loi...), dans les faits pas grand-chose n'a officiellement changé sauf... aux USA ! La Californie est devenue, mardi 30 septembre 2008, le premier État américain à imposer aux fast-foods l'affichage de l'apport en calories de leurs menus.

2-Action « Ile de France » SEDIF (syndicat de distribution d'eau). A la demande de l'UFC national fin du 1er semestre nous avons contacté 26 villes de notre région pour leur proposer un argumentaire sur la diminution du prix de l'eau : économiser 90M€ sur les 250M€ facturés.

Seules 2 villes nous ont répondu : Taverny et Soisy.

Avec un spécialiste de l'UFC national (V. LESCORNET) nous avons été reçus par le maire de Taverny, début juillet. Les vacances nous ont empêché de rencontrer le maire de Soisy.

3-Enquête nationale de prix dans le hard discount. L'enquête a été moins lourde que celle de l'an dernier.

4-Enquête nationale sur les informations municipales à propos des cartes d'identité et passeports. L'enquête était à faire dans de nombreuses municipalités et s'est bien déroulée. (Mme DARGNAT)

5-Actuellement nous sommes membres :

-de la Commission Consultative des Services Publics Locaux Emeraude

-de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de St Leu la Forêt (Marché municipal et prix de l'eau)

-de la CDAC (DDCCRF)

6-Action d'information à l'adresse des "non adhérents" par distribution gratuite des « vieux » bulletins tirés en surnombre à cet effet.

7-Répondeur (non enregistreur) qui nous permet d'informer beaucoup de « non adhérents » que nous retrouvons ensuite aux permanences.

8-Le site sur Internet (www.ufc-ul.org) fonctionne bien puisqu'il draine des « non adhérents » et nous permet de recevoir de nombreux mails auxquels nous n'arrivons pas toujours à répondre, faute de temps.

9-Boîte aux lettres. C'est actuellement M GODDE, qui s'en charge, mais avec son départ il va falloir trouver un autre bénévole !

Litiges (permanences, courrier, mails)

-Pendant cette année les permanences ont été assurées par Mme et M. CIMA, M. FOUCHE, et M. GODDE.

-Une heure, voire plus en cas d'affluence, par semaine (sauf pendant les vacances scolaires) le jeudi de 19h à 20h au Centre Culturel du Forum à St Gratien. (Officiellement nous ne donnons que la tranche horaire 19h/19h30 pour que les personnes n'arrivent pas au dernier moment).

Il est à noter que nous avons constaté une baisse significative de notre activité « litiges » dès septembre. Ne venaient plus que les adhérents. Nous nous sommes perdus en conjectures jusqu'à ce que M. GODDE s'aperçoive que nous avions disparu du site national de l'UFC ! Renseignements pris on nous a dit qu'il s'agissait d'un bug informatique malencontreux ; notre nom a été remis et les permanences ont recommencé à tourner normalement. Ceci montre, entre autres, que le site national de l'UFC a un impact sur notre activité.

A cause du « bug » la moyenne des personnes venues aux permanences (litiges et conseils) a baissé de 25% par rapport à 2007 : 3 par séance avec une moyenne de 1.5 dossiers à traiter par permanence. Nous avons traité 58 dossiers dont :

Logement : 5

Assurance : 5

Banques : 5

Garagistes : 1

Alimentation : 0

Équipement de maison : 6

Énergie, environnement : 0

Administration : 0

Fai (Fournisseurs d'Accès à Internet), téléphonie mobile : 20

Santé : 0

Autres : 16

-Notre boîte à lettres électronique 1953@ufc-ul.org est très sollicitée. 238 mails sur l'année.

-Deux lettres par semaine de "non adhérent" demandent une aide.

-Les litiges ont peu changé par rapport à l'an dernier. Ils concernent toujours les dépannages les téléphones mobiles, les délais de rétractation, les FAI etc.

Médias

- Bulletin : Nous en sommes à la 28ème année de publication (1 par trimestre. Consultables sur notre site).
- Internet : Le site a 10 ans et fonctionne de façon satisfaisante.

Relations avec la Fédération

Le président a participé à l'AG 2008. Les votes électroniques sont désormais secrets.

L'année a été mouvementée !

Début 2008 la fédération nous a adressé un rappel à l'ordre « musclé » avec début de procédure d'exclusion pour ne pas lui avoir fait parvenir les documents concernant l'exercice 2006 (PV d'AG et ce qui va avec : rapport d'activité, comptes, membres du CA...) et ne pas avoir participé aux activités de la fédération en 2007. Pour le PV c'était un simple oubli et les documents ont donc été immédiatement fournis. Comme nous avons participé à la quasi-totalité des enquêtes et actions nationales ainsi qu'à l'AG, notre CA a très vertement réagi car nous étions faussement accusés.

Les propos alors tenus et écrits n'ont pas eu l'approbation du président national.

Le CA national a alors prétexté que nous dénigrions les enquêtes de l'UFC national (alors que nous portions un jugement sur un type d'enquête à scénario) pour convoquer notre président le 6 septembre, afin de se prononcer pour ou contre notre exclusion.

M. CIMA a alors déclaré qu'une procédure avait été initiée en janvier, sur de fausses accusations, qu'elle n'était pas encore éteinte et qu'il n'était donc mandaté par son CA que pour parler de cette procédure en cours. Que dans l'AL Vallée de Montmorency, qui faisait partie de l'UFC depuis 30 ans, personne ne tenait à une désaffiliation et que c'était justement cette fidélité à l'UFC qui avait conduit les membres de l'AL à tenir des propos durs envers une fédération qui l'accusait faussement.

Suite au vote du CA national notre AL n'est pas exclue de l'UFC mais il lui est expressément demandé que le PV de l'AG 2007 soit retiré du site, ce que nous avons fait.

Prévisions

En 2009 nous pensons :

- Continuer le traitement des litiges et rayonner dans notre secteur
- Relancer l'activité des bénévoles professionnellement spécialisés pour certains types de litiges
- Motiver des bénévoles pour réaliser des actions
- Continuer la publication du « consommateur du 95 »
- Continuer à gérer notre site
- Faire les enquêtes nationales
- Faire une enquête sur les taxes locales (habitation, foncière)
- Engager un salarié pour enquêtes locales

Rapport financier

AU COMPTE AU 1^{er} JANVIER 2008 7 363.70 €

RECETTES :

Adhésions	3 662 €	
Abonnement au « 95 »	720 €	
Remboursement frais enquêtes	70.94 €	
Bénéfices sur Abonnement Q.C	16.50 €	
Dons	230 €	
Subvention	412.01 €	
		Total 12 475.15 Euros

DEPENSES :

Assurances	385.21 €	
Timbres + téléphone	1 136.91 €	
Frais tirages (manque 4 ^{ème} trimestre)	112.32 €	
Part Fédérale	1 067 €	
Fournitures de bureau	62.93 €	
Frais divers (buffet A.G)	34.44 €	
Adhésion régionale	30.00€	
		Total 2 828.81 Euros

Au compte au 31.12.2008 9646.34 EUROS

Il est proposé par un adhérent, et approuvé par l'AG, d'ouvrir un livret d'épargne pour une partie des sommes actuellement au compte.

Votes des rapports

Il est ensuite procédé, selon les statuts, au vote du :

Rapport moral : unanimité

Rapport financier : unanimité

Motion

Il est ensuite procédé à la discussion et au vote d'une motion née de litiges :

Afin d'éviter que certaines sociétés n'abusent les consommateurs, l'AG demande au CA de l'UFC Que Choisir vallée de Montmorency que ce dernier incite les municipalités à faire figurer le RCS des annonceurs dans les publicités de leurs publications municipales.

Voté à l'unanimité

Renouvellement du CA

Conformément aux statuts, il a été procédé au renouvellement du Conseil d'Administration.

Administrateurs sortants : MM BROCHE, FOUCHE et MILLEREUX

3 actes de candidatures ont été adressés au Président du Bureau huit jours avant l'Assemblée Générale :
MM BROCHE, FOUCHE et MILLEREUX

Ensuite il est procédé au vote des administrateurs. Les trois candidats sont élus à l'unanimité

Votes du montant de la cotisation

Après discussion d'une proposition de M GODDE il est mis au vote :

Première adhésion à 28€

Réadhésion à 23€

pour : 7, contre :4, abstention :3. La proposition est adoptée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40

UFC Que Choisir Vallée de Montmorency Membres du CA suite à AG 2008 du 26 mars 2009

Président

M. CIMA Raymond

Vice-président

M. LAGUILHOU Jean-Pierre

Trésorière

Mme DARGNAT Jacqueline

Secrétaire

M. FOUCHE Pascal

Autres membres du CA

M. BROCHE

M. GODDE Michel

M. MILLEREUX Bernard